



**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**- 13 SEPTEMBRE 2023 –**  
*Article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales*

L'an deux mil vingt-trois, le treize septembre, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Lionel GAZEAU, maire.

Présents : Lionel GAZEAU - Raphaël DAGUSÉ - Élise DAGUSÉ - Mickaël ÉTOURNEAU - Nadine PRIEUR - Myriam DEGUIL - Théo BLANCHARD - Michel GABET.

Absents : Stéphane DEVIENNE (procuration donnée à Lionel GAZEAU) - Catherine RAUTUREAU (procuration donnée à Élise DAGUSÉ).

Secrétaire de séance : Michel GABET

**ORDRE DU JOUR :**

- Echiquier : présentation de la saison culturelle 2023-2024
- Délégation de signature au Maire pour tous documents relatifs au lotissement Les Vignes
- Participation aux frais du centre Médico scolaire de Chantonnay
- Direction de la Citoyenneté et de la Légalité : désignation du référent déontologue de l' élu local
- Décision modificative n° 1
- Logement 17, place de l'église : travaux de rénovation
- Déconstruction de bâtiments communaux : devis
- Droit de préemption urbain : déclaration d'intention d'aliéner
- Informations diverses

**2023-09-35 DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU MAIRE POUR TOUS DOCUMENTS RELATIFS AU LOTISSEMENT LES VIGNES**

Approuvé à l'unanimité

**2023-09-36 PARTICIPATION AUX FRAIS DU CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE DE CHANTONNAY**

Approuvé à l'unanimité

**2023-09-37 DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA LÉGALITÉ : DÉSIGNATION DU RÉFÉRENT DÉONTOLOGUE DE L'ÉLU LOCAL**

Approuvé à l'unanimité

**2023-09-38 DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET COMMUNAL**

Approuvé à l'unanimité

**2023-09-39 LOGEMENT 17 PLACE DE L'ÉGLISE : TRAVAUX DE RÉNOVATION**

Approuvé à l'unanimité

**2023-09-40 DECONSTRUCTION DE BATIMENTS COMMUNAUX : DEVIS**

Approuvé à l'unanimité

**2023-09-41 DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN : DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER**

Approuvé à l'unanimité

Vu par le Maire,

Lionel Gazeau